



POLE ARBITRAGE PROCES – VERBAL COMMISSION D'ARBITRAGE

PV N°2

Réunion restreinte du 02 Novembre 2021

PRESENTS : MM ZIANI BEY Mohamed – PETIT Olivier – HENNION Benjamin – OUHALI Kamal

- Un point sera fait avec le comptable du District pour régler les arbitres concernant les frais non perçus. Un mail sera envoyé aux arbitres concernant les dates des règlements, et aussi en pièce jointe la feuille de frais 2021/2022 qu'ils devront connaître afin de ne pas faire d'erreurs sur leurs frais perçus.
- La commission rappelle le caractère obligatoire aux officiels de posséder un pass sanitaire pour pouvoir officier sur une rencontre. **Un officiel a déjà été sanctionné de non-désignation par la commission pour non-respect du règlement. La sanction encourt jusqu'à validation du pass sanitaire.**
- La commission insiste auprès des arbitres qu'une indisponibilité doit être saisie sur le portail officiel avant la parution des désignations. Après parution des désignations, il est urgent de contacter les désignateurs pour le bon fonctionnement des désignations. Trop d'absences et d'indisponibilités de dernière minute constatée, donne une mauvaise image de la fonction et rend la tâche des désignateurs plus que compliquée.
- Un point sera fait sur les observations réalisées et les observateurs disponibles, Olivier Petit fera un compte rendu à la prochaine réunion.
- La commission rappelle aux arbitres que les dates des cours jeunes et seniors (en commun) sont disponibles sur le site du district dans l'onglet arbitrage.

Prochaine réunion Samedi 6 Novembre 2021 9h30 au District en présence de Nathalie Le Breton.

Le Président de la CDA

Mr Ziani Bey Mohamed

Mr le Secrétaire de séance

Mr Hennion Benjamin

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI